Chers Amis, Chers Veaux,

Notre confrérie est à nouveau active depuis 4 ans maintenant.

Nous avons le plaisir de voir grandir le nombre d’adhérents ainsi que le nombre de participants à nos diners.

En tant qu’amateurs de ce plat de terroir, vous savez que le temps de préparation est long ; c’est un des secrets de sa qualité gustative et de sa réussite !

C’est une des raisons pour laquelle nous sommes dans l’obligation de mettre une date butoir.

Nous constatons de plus en plus de réservations tardives bien sûr sans paiement du fait de la date rapprochée et de la-non réception de chèque. Nous constatons aussi des réservations sans paiement et sans présence et sans excuse !

Cela pénalise notre trésorerie, chagrine notre trésorier et bloque les réservations.

Nous faisons en sorte de garder un prix acceptable pour l’ensemble des participants.

Le conseil Magistral a décidé de mettre en place une procédure de réservation un peu plus rigoureuse, nous intégrons dès maintenant « HelloAsso » qui vous permet de payer en direct avec paiement immédiat.

Vous avez donc la possibilité de vous inscrire :

* De la même façon qu’habituellement et ce jusqu’à 10 jours avant le diner (cheque débité après la manifestation),
* Par le canal HelloAsso jusqu’à la date limite,
* Toute réservation après cette date doit être acceptée soit par le trésorier soit par le grand Maistre suivant les possibilités du restaurateur.

**AUCUNE RESERVATION N’EST PRISE EN COMPTE SANS UN REGLEMENT EFFECTIF**

Le Conseil Magistral est obligé de prendre ces règles afin de préserver l’harmonie et la qualité de nos rencontres.

À Bientôt au Cheval Blanc à Changé

VEAU ! VEAU ! VEAU !

Le Conseil Magistral et son grand Maistre

JEAN PAUL HENNIN